

Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel
MRC de Pierre-De Saurel
Province de Québec

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE
CONSULTATION SUR LE 1^{er} PROJET DE
RÈGLEMENT N° 592-2025

À TOUTES LES PERSONNES HABILES À VOTER ET SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT N° 592-2025.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

QUE le conseil a adopté, par résolution à sa séance ordinaire du 3 mars 2025, le 1^{er} projet de règlement suivant : «Projet de règlement n° 592-2025 modifiant le règlement de zonage n° 436-2009 afin d'agrandir la zone S-230 à même la zone A-231

QU'une assemblée publique de consultation aura lieu le **lundi 7 avril 2025, à compter de 19 h**, à la salle du conseil au 1685, chemin du Chenal-du-Moine à Sainte-Anne-de-Sorel;

QUE l'objet du règlement n° 592-2025 modifie le règlement de zonage n° 436-2009 afin de d'agrandir la zone S-230 à même la zone A-231;

QU'au cours de cette assemblée publique, le maire (ou tout autre membre désigné par le conseil) expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désireront s'exprimer à ce sujet;

QUE ce projet de règlement est disponible pour consultation au secrétariat municipal, 1685, chemin du Chenal-du-Moine durant les heures normales d'ouverture;

FAIT et donné à Sainte-Anne-de-Sorel, ce 6 mars 2025.

Maxime Dauplaise, M.A.P. gma
Directeur général et greffier-trésorier